

*Déclarations de ministres***RÈGLEMENT ET AUTRES TEXTES
RÈGLEMENTAIRES**DÉPÔT DE LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU 4^e RAPPORT DU
COMITÉ MIXTE PERMANENT

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, aux termes de l'article 99(2) du Règlement de la Chambre des communes, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse globale du gouvernement au quatrième rapport du comité mixte permanent (Sénat et communes) des règlements et autres textes réglementaires.

M. le Président: Voilà le remède.

* * *

TRAVAIL, EMPLOI ET IMMIGRATIONDÉPÔT DE LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU 5^e RAPPORT DU
COMITÉ PERMANENT

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, en conformité de l'article 99(2) du Règlement, j'ai le plaisir de déposer la réponse du gouvernement du Canada, datée du 7 mars 1986, au cinquième rapport que le comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration a présenté à la Chambre le jeudi 7 novembre 1985.

[Français]

DÉPÔT DU RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE SUR LA GARDE
D'ENFANTS

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration) et ministre responsable de la Condition féminine): Monsieur le Président, conformément à l'article 67 du Règlement, j'ai le plaisir aujourd'hui de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport du 7 mars 1986 du groupe d'étude sur la garde d'enfants.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des rapports précités.]

* * *

[Traduction]

LA CONDITION FÉMININELA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME—DÉCLARATION
DU MINISTRE

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration)): A titre de ministre responsable de la Condition féminine, c'est pour moi un honneur, monsieur le Président, de prendre la parole à la Chambre, à la veille de la Journée internationale des femmes. Chacun sait que l'origine de cette fête remonte à une journée de protestation contre les conditions de travail déplorables des femmes, qui s'était tenue aux États-Unis.

[Français]

De nos jours, cet événement a pris de l'ampleur et se célèbre à travers le monde tout au long d'une semaine remplie d'activités.

[Traduction]

La Journée internationale des femmes illustre l'ampleur qu'a prise le mouvement féministe. Ce mouvement peut rejoindre maintenant les femmes de toutes cultures, races et conditions économiques. Les femmes sont unies par leurs revendica-

tions communes, leur lutte pour l'égalité et leur volonté de donner à tous une chance égale.

Cette communauté d'objectifs à l'échelle internationale n'a jamais été aussi manifeste que lors de la Conférence internationale des femmes qui s'est tenue l'an dernier à Nairobi au Kenya. Ce fut un événement capital. Je suis fier de dire que le Canada a participé à la mise au point d'un plan d'action global en vue d'améliorer la condition des femmes d'ici à la fin du siècle. Nous nous inspirons des stratégies ainsi adoptées pour établir notre politique à l'égard des femmes et des questions qui les intéressent. Elles comprennent notre mesure législative sur l'équité en matière d'emploi, conçue pour améliorer la situation de la femme dans le milieu de travail, et nos efforts pour amener plus de femmes aux postes de décision, au gouvernement et dans ses organismes, conseils et commissions.

Le gouvernement a promis qu'au cours de son premier mandat le nombre de femmes nommées à des conseils ou offices fédéraux atteindrait 30 p. 100, ce qui n'est qu'une étape vers l'objectif ultime de 50 p. 100. Je suis heureux de dire que nous ne sommes pas loin de cet objectif provisoire.

Des voix: Bravo!

M. McLean: Les régimes de pension publics et privés ont été améliorés. De nouvelles lois permettront de mieux faire appliquer les ordonnances de pension alimentaire. Une loi mettra fin à des décennies de discrimination envers les Indiennes. La stratégie de planification de l'emploi est maintenant en place. Elle garantit aux femmes l'égalité d'accès à tous les programmes fédéraux de formation.

Depuis que nous avons pris le pouvoir, en septembre 1984, l'emploi pour les femmes a augmenté de 306.000. Par contre, le nombre des chômeuses a diminué de 79.000. Cinquante milles jeunes femmes ont trouvé du travail dans le cadre de Défi 85.

[Français]

Ces programmes, de même que les autres que nous avons élaborés, sont une preuve tangible de l'engagement du gouvernement visant à établir les conditions qui donneraient aux femmes canadiennes, sur un même pied d'égalité que les hommes, l'opportunité de réaliser leur plein potentiel économique.

[Traduction]

Les mêmes principes, monsieur le Président, sont à la base du budget. Celui-ci tient compte des plus défavorisés, mais il vise en insistant sur la responsabilité financière à restaurer la confiance économique. Nous créerons ainsi un climat économique où les Canadiennes et les Canadiens verront leurs initiatives et leurs efforts équitablement récompensés. Actuellement, les femmes possèdent le tiers des petites entreprises canadiennes, mais la situation s'améliore, car elles créent les deux tiers des nouvelles entreprises, ce qui a un effet considérable sur l'économie canadienne. Les femmes chefs d'entreprise vont trouver dans ce budget des preuves de l'appui et de l'encouragement du gouvernement. Celui-ci va réduire le taux d'imposition des petites entreprises, doubler le montant des prêts garantis en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, et élargir les critères d'exemption d'impôt pour les pertes en capital déductibles.